

Informa THIL

Bulletin municipal d'information

septembre 2002



Sur cette carte postale privée datant des années 1930, le curé et les enfants de chœur sont les seuls signes d'activité dans un village qui semble assoupi.

au sommaire

- **Le billet du maire** p. 2
- **A propos des déchets ultimes** p. 3
- **Les chemins de Ste Marie du Désert**..... p. 6
- **Les capitouls de Thil** p. 8

Le billet du Maire

L'interco., Kesako ?

Depuis plusieurs mois, les membres du Conseil municipal concentrent leur imagination sur l'avenir de la commune insérée dans un espace plus vaste que ses vingt-trois kilomètres carrés ; cet espace, c'est la "Communauté de communes" constituant un établissement de coopération intercommunale (E.P.C.I.)

Pourquoi modifier une organisation très ancienne qui donne satisfaction ? Il s'agit de mener à son terme un processus de mise en commun de moyens. Cette mise en commun, imposée par la charge de certains investissements qu'une commune ne peut engager seule a été organisée dès 1890 par la création des syndicats de communes ; le processus s'est accéléré dans les années cinquante (*p. ex.* création des S.I.V.O.M. en 1959). Cette collaboration des communes pour la gestion des services a rendu tangible la nécessité d'intégrer cette gestion dans des projets de développement et d'aménagement. Et l'on arrive à la mise en application de la loi du 12 juillet 1999, dite "loi Chevènement".

Aujourd'hui, 85 % de la population de la région Midi-Pyrénées font partie de Communautés d'agglomération (villes importantes) ou de Communautés de communes.

La Communauté de communes en projet est constituée par Bretx, Daux, Grenade, Larra, Launac, Le Burgaud, Menville, Merville, Montaigut, Ondes, Saint-Cézer, Saint-Paul et Thil (17 000 habitants au recensement de 1999).

L'E.P.C.I. qu'elle constituera aura pour mission d'assurer les services intercommunaux qui existent déjà (entretien de la voirie, enlèvement et traitement des ordures ménagères, synergie, prêt de matériel), de développer ceux qui sont d'une dimension limitée, ou embryonnaires (centre de loisirs pour jeunes enfants et adolescents, contrat éducatif local...) et de faire naître des activités rendues possibles par l'augmentation des ressources de la Communauté.

Pour ce faire l'E.P.C.I. disposera de la taxe professionnelle et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçues jusque-là par les communes, et d'une dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) consentie par l'Etat.

L'E.P.C.I. sera dirigé par un Conseil d'administration constitué par les représentants des communes choisis au sein des conseils municipaux. Leur nombre sera proportionnel à l'importance de la commune (*p. ex.* : 7 pour Grenade, 4 pour Merville, 2 pour Thil, Launac, Le Burgaud...) Ce Conseil élira un président et des vice-présidents. Son fonctionnement ressemblera beaucoup à celui d'un Conseil municipal.

Cette présentation est volontairement théorique. La qualité de vie de cette entité, dont la naissance paraît aller dans le sens de l'Histoire, dépendra à la fois de faits et d'évènements qui la dépassent : volonté du gouvernement, développement économique de l'agglomération toulousaine, et du dynamisme des élus et des habitants.

Si ce projet, après approbation des conseils municipaux, reçoit l'agrément de l'autorité préfectorale, la "Communauté de communes du Pays de Save et de Garonne" naîtra le 1er janvier 2003.

Imitant les manuels scolaires, je prendrai pour conclusion ce condensé dû à l'Agence technique départementale (Ph. Pouliès, J.-P. Palazy) :

"La coopération intercommunale peut se définir ainsi :

- *une association de communes dans le cadre de laquelle les communes membres gardent leur existence et leur personnalité et désignent des délégués pour les représenter,*
- *un transfert de compétences à une structure de gestion,*
- *une mise en commun des moyens juridiques techniques et financiers permettant aux communes membres de réaliser des actions qu'elles n'auraient pu mener seules.*

En résumé, la coopération intercommunale est l'expression d'une solidarité matérielle et financière au sein d'un périmètre donné."

Henri LÉZAT



Septembre 2002 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directrice de la rédaction : Nathalie Gadéa
Comité de rédaction : Annie Bergé, Henri Bressolles, Michel Comby.
Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

A propos des déchets ultimes

Le tout récent projet d'épandage ou d'enfouissement des "déchets ultimes" dans le secteur de Drudas-Puysségur relance de façon brutale le problème du traitement de ces déchets, problème latent depuis plusieurs années.

Des actions efficaces ont pourtant été menées par l'Etat et les collectivités pour réduire au maximum ce flot qui nous submerge et nous coûte très cher, sa croissance en volume étant le double du taux d'augmentation de la population. La mise en place du tri sélectif a été un élément très important de cette politique, puisqu'il permet de réduire le volume total des déchets à éliminer et valorise par recyclage une part importante de ce volume. Il est important de répéter que moins nous respectons les consignes de tri en nous débarrassant de nos surplus, plus nous augmentons les difficultés d'élimination et par la même le coût très important qui pèse sur la collectivité.

Au-delà de ces règles simples qui relèvent d'un civisme élémentaire mais aussi d'un réflexe égoïste d'économie, se pose le problème de l'élimination de ces fameux *déchets ultimes*, dont nous aimerions être sûrs qu'ils sont vraiment ultimes dans leur totalité (les boues d'épuration peuvent être traitées dans des fours pour des coûts évidemment élevés). De quoi s'agit-il ?

Dans notre secteur trois lignes de fours traitent 250 000 tonnes de déchets ménagers par an, produisant 40 000 tonnes de machefer. Ces machefers sont utilisés pour la plus grande part comme soubassements routiers dans des zones non inondables. Une catégorie répertoriée "S" (stockable), polluée par des métaux lourds reste inutilisable. Par ailleurs les boues pâteuses ou liquides réclament, compte tenu de leur important volume, un nouveau site d'incinération. La Commission Mixte pour l'étude et la protection de l'environnement, émanation du Conseil Général, reconnaît que la valorisation agricole atteint ses limites mais que les installations d'incinération

auront un coût important pour la collectivité. La décharge de Montech sera saturée en 2006 sans possibilité d'extension, vu la forte opposition locale.

Quelles réponses donner à ces problèmes complexes ?

A notre niveau, nous ne pouvons, semble-t-il, que dégager quelques principes.

1. Des solutions pourraient être trouvées en amont de la chaîne commerciale : obligation d'emballages bio-dégradables, surtaxe des produits jetables, utilisation plus réfléchie des ressources naturelles.

2. Il est de notre responsabilité à tous de diminuer au maximum le volume de nos déchets, de respecter le tri sélectif et de donner la préférence aux produits qui respectent l'écologie car traiter les déchets ne suffit pas, il faut en réduire le volume.

3. Par contre, il est de la responsabilité des organismes publics ou privés qui sont en charge de ces problèmes, de trouver des solutions qui ne soient pas de facilité ou de moindre coût. Il n'est pas acceptable qu'une région entière se trouve polluée de façon quasi-irréversible par des métaux lourds ou autres éléments chimiques, sans parler des nuisances engendrées par le bruit, les odeurs ou le trafic routier.

Nous ne possédons pas ici tous les éléments qui permettraient de porter un jugement définitif, et nous voulons espérer que les autorités responsables mesurent bien l'étendue de cette responsabilité. N'oublions jamais que la technologie doit être avant tout au service de l'Homme ; c'est toute la justification de la politique au sens noble du terme.

Michel COMBY

Le mot de Thil environnement

Voici les coordonnées du collectif qui s'est monté contre la décharge de Drudas Puysségur :

Nom : "Le Collectif contre la décharge du canton de Cadours"

Adresse : Salle communale - 31480 Drudas

Tél : 05 61 85 20 96 **E-mail** : lecollectifl@free.fr

Adresse internet : <http://collectif.stwh.net/page1.html>

Une permanence se tient dans la salle communale de Drudas. Nous vous suggérons vivement d'y faire un saut. Vous pourrez vous informer sur les actions en cours et prendre la mesure de la remarquable énergie dépensée par nos voisins du canton de Cadours. Vous pourrez si vous le souhaitez adhérer au collectif comme membre d'honneur, membre bienfaiteur ou membre actif.

Une grande manifestation est prévue le 22 septembre 2002 au rond point de Cadours.

Dans le cadre de Thil environnement, nous avons prévu d'organiser une collecte auprès des Thilois, pour aider financièrement le collectif. Cette collecte se fera accompagnée d'un élu pour éviter toute démarche malveillante.

Bénéficiaires du R.M.I., ne perdez pas vos droits à la C.M.U. !
(Couverture maladie universelle)

Toute personnes dont les droits à la C.M.U. arrivent à échéance doivent donner suite au courrier explicatif qui leur a été adressé par leur caisse d'assurance maladie. En effet le renouvellement de leurs droits pour un an exige de leur part le choix de l'organisme

qui gèrera leur C.M.U. complémentaire.

Il serait en effet dommageable que ces bénéficiaires et leurs ayant-droits perdent leurs droits à des soins gratuits qui leur sont bien souvent indispensables (voir affiche en Mairie).

Henri BRESSOLLES
Adjoint délégué C.C.A.S.

Ecoles : la rentrée scolaire !

Maternelle :

Enseignantes : - Mme Claudie ESPIRAC, Directrice, Professeur des Ecoles, PS, GS 24 élèves
- Mme Estelle Constans, Professeur des Ecoles PS, MS 24 élèves

Primaire :

Enseignantes : - Mlle Florence ABADIE, Directrice, Professeur des Ecoles CP 16 élèves
- Mme Elodie DOS SANTOS, Professeur des Ecoles CE1-CE2 11+8 élèves
- Mme Valérie BARTHE, Professeur des Ecoles CM1-CM2 16+7 élèves

Bienvenue à la nouvelle enseignante et bonne rentrée à toute l'équipe pédagogique ainsi qu'à tous les élèves, à tous les parents et aux personnes qui travaillent à l'Ecole.

Cette rentrée débute avec l'équipement en informatique et l'aménagement de la B.C.D.
L'activité piscine (de Toussaint à Février) est prévue ; il reste à solutionner le transport.

M. Gérard VIGNAU a quitté la Direction de l'Ecole primaire de Thil où il exerçait depuis cinq années.
Nous lui souhaitons une bonne réussite professionnelle et surtout nous le remercions pour le travail de qualité qu'il a su mener auprès des jeunes thilois.

Henri BRESSOLLES
Adjoint délégué Affaires scolaires

Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes vous remercie de votre participation à la fête locale du village. Merci aussi au Club de Pétanque qui a organisé le concours de pétanque du samedi après midi.

La soirée du samedi a débuté par un magnifique feu d'artifice qui nous a été proposé par la Société Storm Artifices, un spectacle pyrotechnique de grande qualité qui a étoilé le ciel Thilois et émerveillé cette année encore vos yeux.

Puis, Star Light vous a fait danser toute la nuit.

Dimanche, la messe qui a rempli l'église Saint-Laurent fut suivie par le dépôt de gerbes au monument aux morts, honoré par la présence de nos élus, de Madame Marie-Thérèse Gouze, Conseiller général, de la Gendarmerie Nationale, des représentants des anciens combattants... Après le discours de Monsieur Le Maire qui a rappelé l'importance d'une fête locale dans un village, les Thilois ont été conviés à un apéritif où beaucoup de personnes étaient présentes.

L'après midi, sur la Place, s'est déroulé un petit concours de belote. En soirée, le repas champêtre a réuni les convives autour d'une paëlla géante et l'orchestre Fusion vous a fait danser.

Lundi après midi les jeux ont distrait les enfants et en soirée, la pluie n'a pas permis de faire jouer l'orchestre Big Boss.

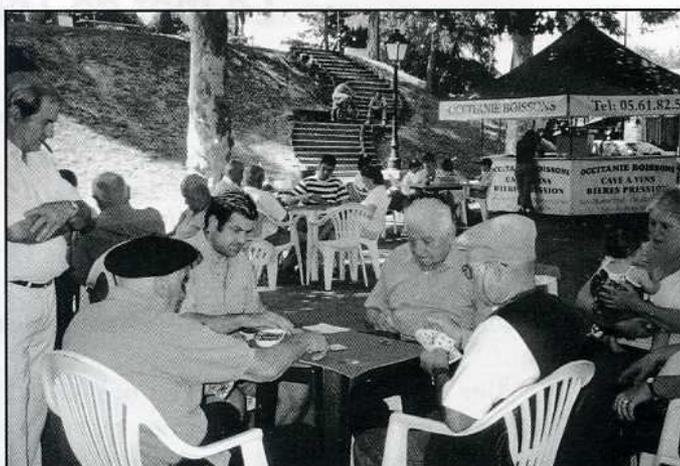
Voici le tirage de la tombola qui a été réalisé le jeudi 22 août 2002

1. PANIER A VERRES	n° 3043	Armenier
2. SERVICE A VERRES	n° 3149	Poot
3. LOT DECORATION	n° 3054	Colomès
4. MIROIR	n° 3019	Laval
5. SERVICE 18 PIECES	n° 0089	Perez
6. SCIE SAUTEUSE	n° 3217	Cros
7. PARASOL	n° 3279	Wiel

8. ASSORTIMENT DE PLATS	n° 3260	Hameau
9. POÊLES	n° 0087	N. Détante
10. TABLE PIQUE-NIQUE	n° 3004	Durand
11. PLANTE (offerte par M. Barichou)	n° 3127	Bruyère
12. PERCEUSE	n° 3030	Girbal
13. LOT PLASTIQUE	n° 3245	D. Salette
14. PLANTE VERTE	n° 3045	Kulaga
15. COUETTE	n° 3133	Reig- Jorda
16. LECTEUR DVD	n° 3139	Dejean

Prochainement nous envisageons de faire une soirée avant notre assemblée générale, nous vous disons donc a bientôt et vous souhaitons une bonne rentrée !

Comité des Fêtes de Thil



Un cliché qui n'est pas sans rappeler une célèbre partie de cartes

Les associations thiloises ont organisé les 22 et 23 juin le désormais traditionnel "Festhilval", cinquième du nom.

Tout au long de ces deux journées, différentes manifestations ont été proposées aux visiteurs : fête des écoles, jeux et animations divers, concert par la Chorale "Arc-en-ciel", théâtre par notre troupe locale dans une adaptation libre de Giraudoux. A la Maison des Associations, différentes expositions sur le thème très écologique de l'eau obtinrent un vif succès. Un apéritif en musique par Henri Comet offert par le Comité des Fêtes le samedi fut suivi par une soirée dansante couronnée par l'embrasement du feu de la Saint-Jean ; le dimanche l'apéritif de clôture fut offert par la Mairie.

Il convient de remercier ici toutes les associations Thiloises qui ont ainsi démontré leur bonne santé, et l'ensemble des bénévoles qui ont assuré le succès de ces journées.

Avis de recherche !

Possédez-vous des photos anciennes qui révèlent un aspect disparu de Thil ? Si oui contactez-nous au 05 61 85 33 18 ; les photos empruntées seront restituées sous 48 heures.

Bienvenue

à Mme Sophie Raybaud qui s'installe en tant que médecin généraliste et homéopathe dans les locaux de la Maison des Associations, à compter du 5 septembre 2002.

Vie pratique

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi et Jeudi : 9h-12h 14h-18h
Mercredi et Vendredi 9h-12h 14h-19h
Tél. / Fax : 05 61 85 42 88

Mutuelle A.M.I. "La Fraternelle"

Mme Elvire de Alameida Loubière, directrice de la mutuelle A.M.I., a été élue Vice-Présidente déléguée à l'issue de l'assemblée générale de la mutualité française Haute-Garonne. Parallèlement, l'équipe A.M.I. de la rue des Couteliers s'est étoffée grâce à la présence de Françoise Brau-Boirie.

Indépendamment des soins, une hospitalisation entraîne toujours des frais annexes (téléphone, télévision, perte de revenus...). Vous pouvez percevoir grâce à votre mutuelle une indemnité journalière dont vous choisissez le montant, qui remboursera ces frais. Un capital peut vous être versé en cas d'invalidité. En cas de disparition il pourra être versé au bénéficiaire de votre choix.

Pour toute information : 05 61 53 44 64
Votre correspondant local : Jacques MAURE



Cette photo de l'ancienne pompe du village a été distinguée par le plus grand nombre des visiteurs de l'exposition organisée par Thil Environnement sur le thème de l'eau. Grâce à l'action de l'association cette ancêtre retrouvera bientôt son emplacement d'origine.

Etat Civil

NAISSANCES :

26 mai 2002 : Enzo Bohumil Guy ZADRAZIL
30 mai 2002 : Emilien Antony RIBAU DAMAS
9 août 2002 : Oliver JONES

MARIAGES :

6 juillet 2002 : Karine VAN DER HAYDEN et Alexandre GANGJI
13 juillet 2002 : Carine MOURAREAU et Eric MOULIS
17 août 2002 : Catherine BARLOW et Philippe DEJEAN

DÉCÈS :

8 juin 2002 : Jeanne FROMAGE épouse FACCHINELLO

Tennis Club de Thil



Le Samedi 6 Juillet, le Tennis Club a organisé un tournoi qui a rassemblé quelques ados et quelques adultes qui ont pu confronter leurs compétences et partager le plaisir de leur sport favori. Expérience à renouveler à l'automne si vous le souhaitez ... en fonction des caprices de la météo. Si vous êtes intéressés, contactez-nous.

L'Ecole de Tennis reprend comme tous les ans à partir du mois d'octobre. Cours pour les enfants de six ans (mini-tennis) jusqu'à 18 ans le samedi matin avec notre animateur Régis. Les horaires seront fixés en fonction du nombre d'inscrits et de leur âge.

Rendez-vous donc le **Samedi 28 Septembre de 10h à 12h** sur le court de tennis pour les renseignements et inscriptions.
Contacts : Marie Guilhem : 05-61-85-74-83 Florence Vidal : 05-61-85-00-80 Josie Chêne : 05-61-85-07-90

L'Age d'Or

Le 17 octobre prochain, lors de son Assemblée générale, le Club du 3^{ème} Age "l'Age d'Or" va renouveler son bureau.

Une large participation de "jeunes" au sein de la nouvelle équipe dirigeante est envisagée, voire souhaitable.

Ambitieuse, cette équipe aura pour mission de vous proposer de nouvelles activités.

Le Club du 3^{ème} Age n'a pas pour seul but de réunir des

personnes âgées. En effet, comme le prévoient les statuts, le Club est ouvert à toute personne, sans distinction d'âge, de nationalité ou de sexe.

Vous avez des suggestions, vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, contactez :

Mme Yolande MAURE : 05 62 13 71 87

Mme Cathy RICHÉ : 05 61 85 51 54

Le bureau sortant

Des nouvelles du Football Club de l'Ouest



La saison va bientôt démarrer et tout est prêt pour accueillir tous les footballeurs. N'hésitez pas à chausser vos crampons et venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement s'adresser à Frédéric Pérez au 05 61 85 42 56

Le Bureau

Les chemins de Ste Marie du Désert

Aller d'un point à un autre en empruntant des routes bien entretenues nous semble parfaitement naturel. En d'autres temps, les déplacements étaient beaucoup plus difficiles comme en témoignent certains écrits qui nous sont parvenus, relatant les difficultés de communication entre le village de Thil et l'abbaye voisine de Ste Marie du Désert.

Il n'existait autrefois que de modestes chemins qui desservaient une quinzaine d'habitations disséminées dans le vallon de Ste Marie. Tout transport était difficile, surtout à la saison des pluies. C'est ainsi que le cahier des dépenses de la Chapelle (avant la venue des Trappistes) mentionne en janvier 1836 : "Port de bois depuis Toulouse jusqu'à Lévigac : 9 Francs. Pour port de ce même bois jusqu'à la Chapelle de Ste Marie, payé à cause des chemins impraticables à Dayries cadet la somme de 3 Francs".

Les moines trappistes partis de l'abbaye d'Aiguebelle s'établirent en ce lieu en 1852. L'un d'entre eux, le père André Malet nous a laissé ses notes, rédigées en 1903 :

"Les voies de communications étaient des plus défectueuses", les chemins "impraticables en temps de pluie. Aussi les femmes de l'époque ne portaient des jupes qu'à mi-jambes, elles venaient à la chapelle le plus souvent nu-pieds, les souliers sous le bras, et se chaussaient en entrant à la Chapelle". Le père trappiste nous raconte : "Pour faire descendre une charrette vide depuis la métairie d'en Laurens à celle du Mouchet, les trappistes durent atteler deux paires de boeufs, et le char suivait, non en roulant, mais en traînant". La devise adoptée par les fondateurs de l'abbaye prend ainsi toute sa signification : "Ponam viam in deserto" (je tracerai une route dans le désert).

L'amélioration progressive des chemins, la construction de ponts sur les petits cours d'eau qu'il fallait passer à gué, effacèrent peu à peu ces problèmes, dont le souvenir même a disparu. Fort heureusement, si le "désert" est devenu plus accessible, le charme de ses paysages n'a pas disparu et il est à souhaiter qu'il perdure en dépit de l'envahissement urbain.

Solution des mots croisés

Horizontalement : 1. Croustillac. 2. Hercule - Me. 3. Eva - Clarac. 4. Voto - Usi. 5. Alouettes. 6. Lui - Ore - En. 7. Ere - Rires. 8. Rien - Egos. 9. To - Snt. 10. Entée - Eson. Verticalement : 1. Chevalerie. 2. Révolution. 3. Oratoire. 4. Uc - Ou - Enée. 5. Suc - Eo. 6. Illétrés. 7. Léa - Telgne. 8. Rue - Rots. 9. Amassées. 10. Ceci - Ns - On.



Escapade dans le Tarn et Garonne

Afin de bien commencer les vacances, la section Nature et Découverte de l'Amicale Laïque a organisé les 29 et 30 juin dernier une sortie dans les gorges de l'Aveyron, à l'occasion de laquelle petits et grands ont pu s'adonner aux joies du plein air. Un programme chargé attendait les participants, dont le nombre avoisinait la cinquantaine.

Le Samedi : descente de l'Aveyron en Canoë, installation du campement à Bruniquel sur l'aire prévue à cet effet et grillades

autour du feu. Remercions au passage la municipalité qui nous a autorisés à bivouaquer.

Le Dimanche : initiation à l'escalade et à la spéléologie sur les parois vertigineuses qui surplombent les gorges pour les plus courageux, balade au marché de Saint Antonin-Noble-Val pour les autres. Bref, chacun semble y avoir trouvé son compte !

De nouvelles activités seront proposées pendant les vacances de Toussaint. En attendant les prochaines escapades, bonne rentrée à tous.



Au départ, une sacrée pagaille !

Bibliothèque

La Bibliothèque rouvrira ses portes le samedi 21 septembre, après le passage du bibliobus. Les permanences auront lieu **le Samedi de 11h à 12h** toute l'année hors vacances scolaires. Faute de bénévoles, la permanence du Mercredi après-midi ne pourra être assurée cette année. Nous remercions au passage Amélie Détante et Mélanie Monnier qui ont la saison dernière donné de leur temps afin de permettre aux lecteurs du Mercredi de ne pas trouver porte close.

Autres activités

Guettez vos boîtes aux lettres : vous recevrez dans le courant du mois de septembre la nouvelle plaquette de l'Amicale dont l'objet est de vous présenter les activités proposées par l'Association pour la saison 2002/2003. La cantine scolaire et le C.L.A.E. débiteront dès la rentrée.

Mots croisés de Thil

Horizontalement

1. Fut procureur de la commune de Thil.
2. Connu à Gibraltar pour ses colonnes - Pronom.
3. Ancien salut en dépit du bon sens. Lieu dit de Thil.
4. Ex dans notre cimetière - Usine en construction.
5. A Thil, appréciées par les Aparrataires.
6. Souvent avec elle - Soustrait - Pronom.
7. C'est la grande question - Fin de plaisanterie.
8. Va parfois avec tout - Personnels en psychanalyse.
9. Coup vache - Dans le présent.
10. Greffée par nos ancêtres thilois - Père de Jason.

Verticalement

1. Lointain souvenir à Thil.
2. Pas sanglante à Thil.
3. Une de nos rues en garde la mémoire.
4. En stuc - Indique un choix - Un de Troie.
5. Se trouve à l'intérieur - Deux points.
6. Les anciens thilois l'étaient pour la plupart.
7. Prénom féminin - N'a pas sa place à Thil.
8. Nous en avons une grande - Appréciés ou pas appréciés.
9. Telles des économies.
10. ... et cela - Sigle révééré - Pronom

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Solution p. 6.

En 1189, devant un soulèvement populaire, le comte de Toulouse, Raymond V abandonne à des consuls la quasi-totalité des pouvoirs qu'il exerçait sur la ville. Ces consuls portèrent le titre de "seigneurs du chapitre" (*capitulum* en latin), d'où le nom de capitouls qui leur fut attribué au XIII^{ème} siècle. Par analogie, et aussi par allusion à la Rome antique, le bâtiment qui abritait leurs réunions fut nommé Capitole, ce qui conférait à l'institution une aura d'ancienneté...

Le mode de désignation des capitouls fut modifié à plusieurs reprises dans le cours du temps. Le plus souvent, ces magistrats dressaient eux-mêmes une liste de 48 noms qui était soumise au pouvoir royal, tous les ans, le 25 novembre. Le roi réduisait cette liste à 24 noms parmi lesquels les capitouls choisissaient leurs successeurs, au nombre de huit, représentant chacun un quartier de la ville ; il s'agissait toujours de notables, petits seigneurs ou riches marchands très désireux de remplir une fonction qui permettait l'entrée dans la noblesse et constituait une importante promotion sociale. Le village de Thil a abrité quelques uns de ces capitouls qui pour la plupart partageaient leur temps entre la ville et leurs propriétés à la campagne. Nous pouvons en dresser la liste aussi complète que possible.

Appartenant à la noblesse de robe, Raymond d'Aliès, docteur en droit, avocat au Parlement, acheta en 1545 à Jean de Sabonnières sa métairie noble de Clarac de 92 arpents (environ 50 hectares), pour 2 300 livres. Il fut capitoul en 1546 et 1562 ; son frère Jean remplit la même fonction en 1563 et 1568. Le château d'Aliès se dressait au XVI^{ème} siècle à l'emplacement de l'actuelle maison "Maure" et voisinait avec le moulin dit "de Clarac" qui a laissé son nom au lieu-dit. Les d'Aliès possédaient dans la plaine les métairies "d'Aliès d'en haut" en bordure de la route de Launac et "d'Aliès d'en bas" (ancienne maison "Détante"). Cette famille disparut de Thil vers la fin du XVII^{ème} siècle.

Michel de Lafont, marchand trésorier de la Bourse, fut capitoul en 1578 et 1586. Il fit construire une maison, toujours existante, en bordure du chemin qui aujourd'hui porte son nom et qu'on appelait autrefois "Cami nau" (chemin neuf). Notre livre terrier de 1669 mentionne son descendant Guillaume de Lafont, "bourgeois" capitoul à la même époque. Ses biens de

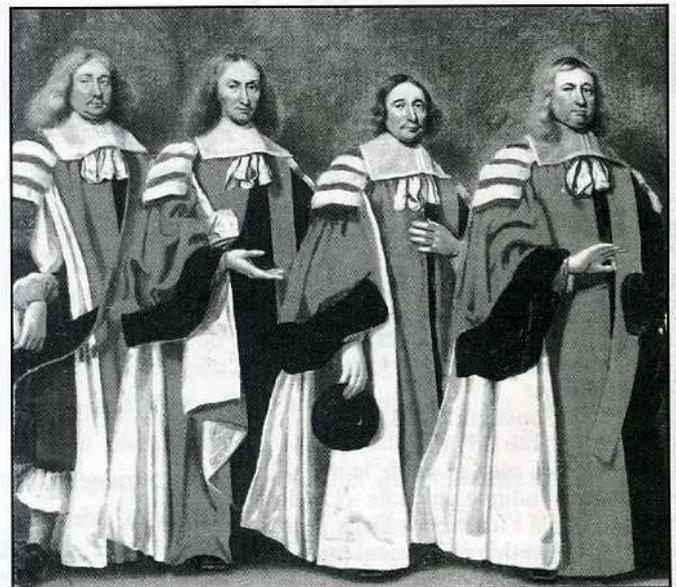
Thil furent vendus à Thomas d'Albis à la fin du XVII^{ème} siècle et le nom disparaît de la commune.

Raymond du Faur, écuyer, seigneur de Marnac, capitoul en 1560 appartenait à une puissante famille dont les rameaux les plus illustres étaient de Pibrac et de Saint Jory. Le château de Marnac érigé dans le courant du XVI^{ème} siècle se dresse toujours sur la route de Lévigac. Raymond du Faur eut une fin tragique : de religion réformée, il fut accusé d'avoir encouragé la sédition protestante de 1562 qui mit Toulouse à feu et à sang. Emprisonné et soumis à de mauvais traitements, il mourut dans son cachot. Sa maison, confisquée, servit plus tard de quartier général au marquis de Villars, chef militaire de la Ligue en Guyenne, qui y séjourna de novembre 1589 à février 1590. Ses descendants, rentrés dans le giron de l'Eglise, récupéreront plus tard leurs biens et relevèrent la Chapelle de Saint Orens de Marnac qui était en ruines.

Jean du Tilhol, enfin, capitoul en 1630, était le descendant de cette famille "De TILHO" qui habita au XIII^{ème} siècle l'ancien castrum et dont les armes ont été relevées par la commune.

Tel fut le rôle, non négligeable, joué par notre village dans l'administration de Toulouse, sa puissante voisine. La révolution de 1789 mit un terme définitif à l'institution du capitoulat qui avait duré 7 siècles.

Michel COMBY



Capitouls en costume d'apparat — 1660.